



# VILLE DE WIZERNES

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

## REGISTRE DES ARRÊTÉS PERMANENTS DU MAIRE

**Arrêté portant Nomination des membres  
du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
AP 2026/27**

**Nous, Dominique LANOY, Maire de la Commune de Wizernes,**

- Vu** le Code général des collectivités territoriales,
- Vu** le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.123-6 et R.123-7 à R.123-15,
- Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 29 mars 2026 fixant à 7 le nombre de membres élus par le Conseil Municipal et 7 le nombre de membres nommées par le maire,
- Vu** l'avis d'information publié dans la presse locale et affiché en mairie relatif au renouvellement du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale ;
- Vu** la candidature de Monsieur Bernard CARON,

**Considérant** qu'à la suite des élections municipales, il convient de procéder au renouvellement du conseil d'administration du CCAS,

### ARRÊTONS

**Article 1 :** Monsieur Bernard CARON, domicilié 19, rue Guy Mollet à Wizernes, est nommé, à compter de ce jour, membre du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale.

**Article 2 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de Wizernes,  
Le 14 avril 2026

Le Maire,



**Dominique LANOY**

Notifié à l'intéressé le :  
Publié le :